

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	1 (1872)
Heft:	2
Artikel:	Examen des recrues de 1871 : entrail du rapport présenté à la Direction de la guerre
Autor:	Blanc-Dupont
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040128

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fant apprend leurs jeux, il apprend à connaître une foule d'objets, il reçoit une foule d'idées.

Puis, il va à l'école. Là on lui enseigne la lecture, l'écriture, les premières notions de calcul ; l'instituteur développe sa jeune intelligence avec une sollicitude patiente. Qui pourrait dire combien de connaissances l'enfant acquiert à l'école par ses lectures, par ses travaux quotidiens, par les enseignements et les conversations du maître ?

L'enfant va aussi au catéchisme. Le prêtre lui apprend les grandes vérités, les sublimes mystères de la religion chrétienne. Il lui enseigne l'origine de l'homme et le but de la vie. Il lui apprend à éléver son âme au-dessus des préoccupations terrestres et matérielles, pour la diriger vers Dieu qui l'a faite, vers le ciel qui l'attend. Le prêtre enseigne à ses disciples leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers leurs parents, envers leur prochain, envers la société. Suivant la parole de Jouffroy, l'enfant sortira du catéchisme en sachant plus sur les grandes questions de la vie et de l'éternité que n'en savaient les plus illustres philosophes de l'antiquité.

Pour concevoir combien l'enfant doit à cette éducation par la société, il faudrait trouver, chose impossible, un enfant qui n'eût eu dans ses quinze premières années aucun contact avec les hommes, qui, enfermé dans un cachot ou dans une caverne, y eût reçu sa subsistance sans entendre la voix d'un homme et sans même le voir. Un tel enfant serait, par son ignorance et son triste état, encore bien au-dessous du sourd-muet le plus délaissé.

Mais remarquez déjà combien est grande la différence entre un enfant qui a des parents soucieux de son éducation, qui va à l'école et au catéchisme, et un autre enfant privé de toute instruction, abandonné de ses parents qui ne développent point son intelligence, mais l'occupent au dehors à la garde des troupeaux ou à d'autres travaux, loin des rapports ordinaires avec la société.



EXAMEN DES RECRUES DE 1871.

(*Extrait du rapport présenté à la Direction de la guerre.*)

487 recrues, dont 396 d'infanterie, ont été examinées sur la lecture, l'orthographe, l'écriture, le calcul et la composition. La

note donnée pour cette dernière partie n'a pas été comptée pour l'appréciation générale. Les recrues de cavalerie n'ont pas été examinées.

La légende employée depuis 1864 a été conservée : 4 = très-bien ; 3 = bien ; 2 = passable ; 1 = mal et 0 = très-mal. Ainsi 16 est le maximum des points que l'on pouvait obtenir.

(Pour les détails du résultat de l'examen, on peut consulter le tableau n° 1 ci-joint.)

En prenant pour base d'appréciation la moyenne des points obtenus par homme et par district, on peut ranger ces derniers de la manière suivante : 1^o La Broye avec 13,03 points en moyenne par homme ; 2^o le Lac 12,94 ; 3^o la Sarine 11,77 ; 4^o la Glane 11,74 ; 5^o la Veveyse 11,57 ; 6^o la Gruyère 10,49 et 7^o la Singine 8,35. La moyenne générale pour tout le canton est de 11,40 points par homme.

La comparaison des résultats par district, pour les années 70-71, donne les chiffres suivants :

DISTRICTS	NOMBRE de RECRUES	NOMBRE D'HOMMES QUI ONT OBTENU LES NOTES MOYENNES									
		très-mal	mal	passable	bonne	très-bonne	très-mal	mal	passable	bonne	très-bonne
		1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870
Sarine	94	90	2	1	9	4	27	29	39	40	17 16
Gruyère	78	99	7	5	10	13	25	40	33	35	3 6
Veveyse	47	40	0	1	2	8	18	14	24	13	3 4
Glâne	61	64	0	1	7	0	15	25	36	30	3 8
Broye	69	69	0	1	0	5	15	14	42	43	12 6
Lac	69	70	0	0	2	9	14	19	46	31	7 11
Singine	69	85	6	7	27	18	22	37	13	20	1 3
	487	517	15	16	57	57	136	178	233	212	46 54

Les communes dont les ressortissants ont obtenu le maximum des points, ou la note générale *très-bien*, sont :

Fribourg 13, Neyruz 1, Villars sur Glâne 1, Belfaux 1; Bulle 1, Vaulruz 1, Riaz 1, Châtel-St-Denis 2, Le Crêt 1; Chavannes-les-forts 1, Villarimboud 1, Vuarmarens 1, Estavayer-le-Lac 2, Glet-térens 1, Cheiry 1, Dompierre 2, Montagny-les-Monts 1, Rueyres-

les-Prés 1, Fétigny 1, Morens 1, Lully 1, Autavaux 1; Morat 2, Chiètres 1, Praz 1, Courlevon 1, Riedt, Agrimoine 1 et Alterswyl 1.

Les communes suivantes ont envoyé les hommes qui ont eu la note générale très-mal : Ecuvillens 1, Autigny 1, La Roche 1, Hauteville 1, Crésuz 1, Cerniat 2, Charmey 1, Gruyères 1, Tavel 1, Guin 2, Dirlaret 1, Tinterin 1 et Wunewyll 1.

Districts.	NOMBRE D'HOMMES SUR 100 QUI ONT OBTENU LES NOTES GÉNÉRALES.									
	très-mal		mal		passable		bien		très-bien	
	1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870
Sarine . .	2.1	1.1	9.6	4.4	28.7	32.2	41.5	44.5	18.1	17.8
Gruyère .	9.0	5.0	12.8	13.1	32.1	40.4	42.3	35.4	3.8	6.1
Veveyse .	—	2.5	4.2	20.0	38.3	35.0	51.1	32.5	6.4	10.0
Glâne . .	—	1.5	11.5	—	24.6	39.0	59.0	47.0	4.9	12.5
Broye . .	—	1.5	—	7.2	21.7	20.3	60.9	62.3	17.4	8.7
Lac . . .	—	—	2.8	12.9	20.3	27.1	66.7	44.3	10.2	15.7
Singine .	8.7	8.3	39.1	21.2	31.9	43.5	18.9	23.5	1.4	3.5
Pourtout le canton	3.1	3.0	11.8	11.0	27.9	34.6	47.8	41.0	9.4	10.4
Le rapport of- ficiel du can- ton de Vaud indique pour 1870	—	2.7	—	14.7	—	57.8	—	16.4	—	8.2

A la suite d'un examen, les recrues d'infanterie avaient été divisées, d'après leur portée, en deux cours allemands et trois cours français. Elles ont reçu chaque jour, de 11 heures et demie à midi et demi, des leçons de lecture, d'orthographe, d'écriture, de style, de calcul et de comptabilité. Les cinq maîtres qui présidaient à ces exercices ont eu la satisfaction de constater que la grande majorité en profitait. Deux maîtres ont donné, en outre, pendant plusieurs jours, des leçons sur le système métrique aux recrues de carabiniers et d'artillerie.

BLANC-DUPONT, *instituteur.*

